

SYNTHESE DES ECHANGES

Sur la base de la présentation (cf diaporama) du maître d'ouvrage (EMYN) et son fournisseur principal d'éoliennes (Adwen), les échanges ont porté sur les points suivants :

Tourisme

Dans le prolongement des rencontres qui ont eu lieu avec les acteurs locaux du tourisme, ainsi qu'avec les touristes vendéens en vue de percevoir leurs impressions, il est approprié de commencer à préparer l'intégration du futur parc dans l'offre touristique locale.

Formations

Le diagnostic des formations existantes en région (points forts et points faibles) réalisé et présenté par Adwen est jugé pertinent, comme l'objectif de développer l'acquisition de compétences maritimes au sein des formations existantes orientées vers la maintenance de l'éolien proprement dite.

Le lycée maritime de Nantes manifeste un intérêt pour contribuer à la « marinisation » des techniciens. Le maître d'ouvrage propose d'organiser une rencontre avec le lycée dans l'objectif d'une meilleure connaissance mutuelle.

NB : Eléments possible d'un prochain GT : premières fiches métiers, position du rectorat à l'égard du nombre d'établissements engagés dans la formation offshore.

Filière industrielle : mobilisation des entreprises locales

RTE précise qu'il sollicite déjà, au stade des études de raccordement du parc éolien, des entreprises locales pour mener des missions ponctuelles d'expertises de terrain, de relevés topographiques. Par la suite, pour les travaux du raccordement du parc qui devraient durer 3 ans, comme il l'a fait sur un autre projet en cours en Bretagne (80 km de liaison souterraine à 225 000 volts entre Lorient et St Brieu), RTE facilitera le contact entre les entreprises principales qui seront attributaires du marché travaux et les entreprises locales. Ce contact pourra prendre la forme d'un forum local à organiser de manière concertée, avec Vendée Expansion par exemple.

La mobilisation, par Adwen, des toutes premières entreprises ligériennes lauréates montre qu'il s'agit d'un exercice de longue haleine, qui ne concerne pas encore toute la chaîne de valeur du projet ; il concerne davantage pour l'heure des segments d'activité très pointus et des compétences très particulières, exclusivement pour l'exportation.

En ce qui concerne EMYN, en phase de levée des risques (juin 2014 - juin 2016), pour les besoins propres à la phase de développement du projet de parc, le maître d'ouvrage a contractualisé avec 22 entreprises régionales dont 11 vendéennes. EMYN poursuivra selon ce mode opératoire en phase d'études approfondies, entre juin 2016 et la décision finale d'investissement.

Parallèlement à cette dynamique, EMYN travaille de façon rapprochée avec les acteurs du développement économique aux niveaux départemental (en particulier via Vendée Expansion et la CCI 85), régional, inter-régional (via Neopolia et CCI Business EMR) et national (via le Syndicat des énergies renouvelables et son programme Windustry) à l'identification des sous-traitants potentiels de ses futurs fournisseurs de rang 1. Par la suite EMYN facilitera la mise en relation entre ses fournisseurs de rang 1 et les entreprises locales et nationales.